



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE GRENELLE, MANIFESTATION DE L'ENGAGEMENT DE TOUS POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Poitiers, le 18 octobre 2019

Le 3 septembre 2019, le Gouvernement a lancé le Grenelle des violences conjugales. Cette journée a été l'occasion de faire davantage connaître aux citoyennes et citoyens les outils à disposition des victimes, dont le numéro d'appel 3919.

Le vendredi 18 octobre 2019, à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Isabelle DILHAC, préfète de la Vienne a réuni tous les acteurs impliqués* dans la lutte contre les violences conjugales dans le département pour identifier les priorités et les actions souhaitables à mettre en œuvre et nourrir ainsi le plan stratégique quinquennal qui sera présenté au niveau national, le 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée « Grande Cause du Quinquennat » par le Président de la République. La lutte contre les violences conjugales est une priorité absolue du Gouvernement.

La lutte contre les violences faites aux femmes répond à trois objectifs. Le premier d'entre eux : libérer la parole. Le deuxième : informer les victimes sur les moyens de prises en charge et d'accompagnement que sont la plateforme de signalement et d'information, le numéro d'aide pour les victimes et témoins (39 19) comme la présence d'intervenants sociaux en commissariat de police et brigades de gendarmerie. Le troisième : protéger les victimes en déployant des structures d'accueil pour les mettre à l'abri.

En effet, chaque année, 200 000 femmes sont victimes de violences au sein de leur couple et au 14 octobre 2019, on comptabilise déjà 121 féminicides en France, ce qui représente le nombre total de femmes tuées par leur conjoint, ex conjoint ou concubin en 2018.

* Services de l'État, justice, santé, élus et 40 structures dont les bailleurs sociaux et les associations.

Les chiffres de la Vienne

571 victimes de violences conjugales de janvier à septembre 2019

c'est 88% de femmes (503) et 12% d'hommes (68)

+ 9,4% au niveau départemental par rapport à la même période en 2018

+ 7,3% au niveau national pour la même période

Parmi les violences conjugales dans la Vienne

74% sont des coups et blessures volontaires + 7% (niveau national +6,4%)

22,5% sont des menaces et chantages +34% (niveau national +10,5%)

3,3% sont des viols et violences sexuelles -34% (niveau national +10,5%)

0,2% sont des homicides, tentatives d'homicides et coups/blessures mortels *Passage de 3 à 1 fait entre 2018 et 2019 -66 % (niveau national +21%)*